

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2712

8 novembre 2011

SOMMAIRE

AI Global Investments S.à r.l.	130172	Immar S.A.	130163
EU Art S.A.	130130	Immobilière Arenberg S.A.	130163
European Capital Holdings	130140	Immobilière Luxembourgeoise C.E.I. S.à r.l.	130163
Farmachen S.à.r.l.	130141	Imprimerie Exe S.A.	130164
Fédération d'Associations d'Espagnols du Luxembourg	130160	Ingersoll-Rand Worldwide Capital	130160
Fédération luxembourgeoise de sports gaéliques a.s.b.l.	130156	Institut Européen de Recherches et d'In- vestissements S.A.	130164
Festivo International S.à r.l.	130141	Intensum Group SA	130164
Five Roads Lux S.à r.l.	130130	Intertrust (Luxembourg) S.A.	130160
Flexafort Investholding S.à r.l.	130141	Isodon Investholding S.à r.l.	130166
Florida Real Estate Investments S.A.	130142	ISR Auto S.A.	130167
Folea S.A. SICAV-FIS I	130140	IWA S.A.	130167
Fortis International Finance Luxembourg S.à r.l.	130140	IWA S.A.	130167
Franco Megissi S.A.	130142	Jadof Invest S.A.	130168
Freelander Investholding S.à r.l.	130142	Jafra S.A.	130170
Fuandre S.A.	130143	Jimmy Investments S.à r.l.	130167
Geolux 3.14 S.A.	130164	JMW Luxembourg S.A.	130171
Global Paints S.A.	130154	Julie s.à.r.l.	130167
Greece Rouge Dragon S.à.r.l.	130143	KFC Holding S.à.r.l.	130176
Greenview S.à r.l.	130154	Koch-Ex Luxembourg S.à.r.l.	130176
GRP Holding	130154	Koch Financing Luxembourg S.à r.l.	130171
Hanau Luxembourg S.à r.l.	130154	Koch Minerals Luxembourg S.à.r.l.	130171
Haypark Holdings S.à r.l.	130155	Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à.r.l.	130172
HCC Holding S.A.	130156	Koch Nitrogen Holdings S.à r.l.	130172
Heliandre Holding S.A.	130159	Koch Resources Luxembourg S.à r.l.	130175
Heliandre Holding S.A.	130156	Lanthea Holding S.A.-SPF	130176
Herald Bramsche S.à r.l.	130155	Lapis S.A.	130175
Herculean CC S.à r.l.	130155	SLCO SA	130168
Holding de Financements et d'Investisse- ments S.A.	130160	TA EU Acquisitions II S.à r.l.	130130
Imaginations S.A.	130163	Valfore S.à r.l.	130143

EU Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 94.895.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 28 septembre 2011, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire Mess. Ulf FERRIUS, Torben MADSEN et Gilles WECKER comme administrateurs du Conseil d'Administration.
2. De ré-élire MODERN TREUHAND SA comme commissaire aux comptes de la société.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on September 28th, 2011 it has been resolved the following:

- 1 To re-elect Mr. Ulf FERRIUS, Mr. Torben MADSEN and Mr. Gilles WECKER as directors of the board.
- 2 To re-elect MODERN TREUHAND SA as the statutory auditor of the company.

Référence de publication: 2011133842/15.

(110154624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Five Roads Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 109.846.

1. En date du 31 août 2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

2. L'associé unique constate que José CORREIA gérant de la Société a transféré son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133846/14.

(110155024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

TA EU Acquisitions II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.079.088,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 161.379.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth of July, before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of TA EU Acquisitions II S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.379 and having a share capital amounting to EUR 12,500 (the Company). The Company was incorporated on 21 March 2011 pursuant to a deed of Me Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

THERE APPEARED:

TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 and having a partnership capital amounting to USD 4,000,100,000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 and having a partnership capital amounting to USD 1,750,100,000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 and having a partnership capital amounting to USD 86,600,000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 and having a partnership capital amounting to USD 3,100,000 (TA Strategic II-A); and

TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 and having unlimited partnership capital (TA III),

each of TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III hereby represented by Clarissa Steland, employee, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III are the shareholders of the Company and together own all the shares issued by the Company (the Shareholders).

II. That the Meeting has the following agenda:

1. waiver of convening notice;

2. increase of the share capital of the Company by an amount of seven million and sixty six thousand five hundred and eighty eight euro (EUR 7,066,588.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by:

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class B Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class C Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class D Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class E Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class F Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class G Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class H Shares;
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class I Shares; and
 one thousand two hundred and fifty (1,250) Class J Shares,

to seven million and seventy nine thousand and eighty-eight euro (EUR 7,079,088.-), represented by:

seven hundred and seven thousand nine hundred and sixteen (707,916) Class A Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class B Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class C Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class D Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class E Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class F Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class G Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class H Shares;
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class I Shares; and
 seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class J Shares,
 by way of the issue of:

seven hundred and six thousand six hundred and sixty six (706,666) Class A Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class B Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class C Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class D Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class E Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class F Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class G Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class H Shares;
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class I Shares; and
 seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class J Shares,

with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares;

3. subscription for, and payment of, the share capital increase specified under item 3. above, by a contribution in cash in an aggregate amount of seven million and sixty six thousand five hundred and eighty eight euro (EUR 7,066,588.-);

4. in order to reflect the decisions set out in items 2. to 4. above, amendments to article 5 of the Articles;

5. amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A. (Luxembourg), acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the share register); and

6. miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of seven million and sixty six thousand five hundred and eighty eight euro (EUR 7,066,588.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by:

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class B Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class C Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class D Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class E Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class F Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class G Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class H Shares;

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class I Shares; and

one thousand two hundred and fifty (1,250) Class J Shares,

to seven million and seventy nine thousand and eighty-eight euro (EUR 7,079,088.-), represented by:

seven hundred and seven thousand nine hundred and sixteen (707,916) Class A Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class B Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class C Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class D Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class E Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class F Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class G Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class H Shares;

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class I Shares; and

seven hundred and seven thousand nine hundred and eight (707,908) Class J Shares,

by way of the issue of:

seven hundred and six thousand six hundred and sixty six (706,666) Class A Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class B Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class C Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class D Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class E Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class F Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class G Shares;

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class H Shares

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class I Shares; and

seven hundred and six thousand six hundred and fifty eight (706,658) Class J Shares,

with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares.

Third resolution

The Meeting accepts and records the following subscription for, and full payment of, the share capital increase by way of a contribution in cash, being evidenced to the notary by a blocking certificate, of an aggregate amount of seven million and sixty six thousand five hundred and eighty eight euro (EUR 7,066,588.-) which will be contributed as follows:

Subscribers	Class of shares subscribed and paid-up	Contribution in Cash	Amount allocated to the share capital account of the Company	Amount allocated to the relevant share premium account of the Company
TA XI L.P.	474,711 Class A Shares	EUR 4,747,056	Class A: EUR 474,711	EUR 0
	474,705 Class B Shares		Class B: EUR 474,705	
	474,705 Class C Shares		Class C: EUR 474,705	
	474,705 Class D Shares		Class D: EUR 474,705	
	474,705 Class E Shares		Class E: EUR 474,705	
	474,705 Class F Shares		Class F: EUR 474,705	
	474,705 Class G Shares		Class G: EUR 474,705	
	474,705 Class H Shares		Class H: EUR 474,705	
	474,705 Class I Shares		Class I: EUR 474,705	
	474,705 Class J Shares		Class J: EUR 474,705	
	TA Atlantic and Pacific VI L.P.		207,686 Class A Shares	
207,683 Class B Shares		Class B: EUR 207,683		
207,683 Class C Shares		Class C: EUR 207,683		
207,683 Class D Shares		Class D: EUR 207,683		
207,683 Class E Shares		Class E: EUR 207,683		
207,683 Class F Shares		Class F: EUR 207,683		
207,683 Class G Shares		Class G: EUR 207,683		
207,683 Class H Shares		Class H: EUR 207,683		
207,683 Class I Shares		Class I: EUR 207,683		
207,683 Class J Shares		Class J: EUR 207,683		
TA Strategic Partners Fund II L.P.		10,266 Class A Shares	EUR 102,660	Class A: EUR 10,266
	10,266 Class B Shares	Class B: EUR 10,266		
	10,266 Class C Shares	Class C: EUR 10,266		
	10,266 Class D Shares	Class D: EUR 10,266		
	10,266 Class E Shares	Class E: EUR 10,266		
	10,266 Class F Shares	Class F: EUR 10,266		
	10,266 Class G Shares	Class G: EUR 10,266		
	10,266 Class H Shares	Class H: EUR 10,266		
	10,266 Class I Shares	Class I: EUR 10,266		
	10,266 Class J Shares	Class J: EUR 10,266		
	TA Strategic Partners Fund II-A L.P.	356 Class A Shares		EUR 3,560
356 Class B Shares		Class B: EUR 356		
356 Class C Shares		Class C: EUR 356		
356 Class D Shares		Class D: EUR 356		
356 Class E Shares		Class E: EUR 356		
356 Class F Shares		Class F: EUR 356		
356 Class G Shares		Class G: EUR 356		
356 Class H Shares		Class H: EUR 356		
356 Class I Shares		Class I: EUR 356		
356 Class J Shares		Class J: EUR 356		
TA Investors III L.P.		13,647 Class A Shares	EUR 136,479	
	13,648 Class B Shares	Class B: EUR 13,648		
	13,648 Class C Shares	Class C: EUR 13,648		
	13,648 Class D Shares	Class D: EUR 13,648		
	13,648 Class E Shares	Class E: EUR 13,648		
	13,648 Class F Shares	Class F: EUR 13,648		
	13,648 Class G Shares	Class G: EUR 13,648		
	13,648 Class H Shares	Class H: EUR 13,648		
	13,648 Class I Shares	Class I: EUR 13,648		
	13,648 Class J Shares	Class J: EUR 13,648		

Subscription - Payment

The aggregate subscription amount of EUR 7,066,588 referred to above is to be allocated to the share capital account of the Company.

Fourth resolution

In order to reflect the above resolutions, the Meeting resolves to amend article 5 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ Art. 5. Capital.

5.1. The Company’s share capital is set at seven million and seventy nine thousand and eighty eight euro (EUR 7,079,088.-), represented by:

- (i) 707,916 class A shares (Class A Shares);
- (ii) 707,908 class B shares (Class B Shares);
- (iii) 707,908 class C shares (Class C Shares);
- (iv) 707,908 class D shares (Class D Shares);
- (v) 707,908 class E shares (Class E Shares);
- (vi) 707,908 class F shares (Class F Shares);
- (vii) 707,908 class G shares (Class G Shares);
- (viii) 707,908 class H shares (Class H Shares);
- (ix) 707,908 class I shares (Class I Shares);
- (x) 707,908 class J shares (Class J Shares);

each of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares being in registered form and referred to, respectively, as a Class of Shares and collectively as Classes of Shares. A share of any Class of Shares shall be referred to as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro (EUR 1) and has such rights and obligations as set out in the Articles.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A. (Luxembourg), acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the share register).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately four thousand two hundred euro (€ 4,200.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le vingt-sixième jour du mois de juillet, par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S’est tenue une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de TA EU Acquisitions II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 291, route d’Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.379 et disposant d’un capital social s’élevant à EUR 12.500 (la Société). La Société a été constituée le 21 mars 2011 suivant un acte de Me Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Memorial C). Les Statuts de la Société (les Statuts) n’ont pas été modifiés depuis.

ONT COMPARU:

TA XI L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4682602 et disposant d'un capital s'élevant à USD 4.000.100.000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4457876 et disposant d'un capital de USD 1.750.100.000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4302696 et disposant d'un capital de USD 86.600.000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4325882 et disposant d'un capital de USD 3.100.000 (TA Strategic II-A);

TA Investors III L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4501994 et disposant d'un capital illimité (TA III),

TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III étant chacun dûment représentés par Clarissa Steland, employée, dont l'adresse professionnelle se trouve au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé à Luxembourg,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A et TA III sont les associés de la Société et détiennent ensemble toutes les parts sociales de la Société (les Associés).

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation,

2. augmentation du capital social de la Société d'un montant de sept millions soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 7.066.588) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par:

- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie C;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie D;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie E;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie F;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie G;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie H;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie I; et
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie J;

à sept millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-huit euros (EUR 7.079.088), représenté par:

- sept cent sept mille neuf cent seize (707.916) parts sociales de catégorie A;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie B;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie C;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie D;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie E;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie F;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie G;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie H;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie I; et
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie J;

par voie d'émission de:

- sept cent six mille six cent soixante-six (706.666) parts sociales de catégorie A;

- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie B;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie C;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie D;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie E;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie F;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie G;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie H;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie I; et
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie J;

d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

3. souscription et libération de l'augmentation de capital mentionnée au point numéro 3. ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant total de sept millions soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 7.066.588);

4. afin de refléter les résolutions prises aux points 2 à 4 ci-dessus, modifications de l'article 5 des Statuts;

5. modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A. (Luxembourg), agissant individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et

6. divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept millions soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 7.066.588) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par:

- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie C;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie D;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie E;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie F;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie G;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie H;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie I; et
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie J;

à sept millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-huit euros (EUR 7.079.088), représenté par:

- sept cent sept mille neuf cent seize (707.916) parts sociales de catégorie A;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie B;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie C;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie D;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie E;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie F;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie G;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie H;
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie I; et
- sept cent sept mille neuf cent huit (707.908) parts sociales de catégorie J;

par voie d'émission de:

- sept cent six mille six cent soixante-six (706.666) parts sociales de catégorie A;
- sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie B;

sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie C;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie D;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie E;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie F;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie G;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie H;
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie I; et
sept cent six mille six cent cinquante-huit (706.658) parts sociales de catégorie J;
d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte et enregistre la souscription suivante et l'entière libération de l'augmentation de capital par voie d'apport en numéraire, dont preuve en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat de blocage, d'un montant total de sept millions soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 7.066.588) qui sera apporté de la manière suivante:

Souscripteurs	Catégorie des parts sociales souscrites et libérées	Apport en numéraire	Montant affecté au compte de capital social de la Société	Montant affecté au compte de prime d'émission concerné de la Société
TA XI L.P.	474.711 Parts Sociales de Catégorie A 474.705 Parts Sociales de Catégorie B 474.705 Parts Sociales de Catégorie C 474.705 Parts Sociales de Catégorie D 474.705 Parts Sociales de Catégorie E 474.705 Parts Sociales de Catégorie F 474.705 Parts Sociales de Catégorie G 474.705 Parts Sociales de Catégorie H 474.705 Parts Sociales de Catégorie I 474.705 Parts Sociales de Catégorie J	EUR 4.747.056	Catégorie A: EUR 474.711 Catégorie B: EUR 474.705 Catégorie C: EUR 474.705 Catégorie D: EUR 474.705 Catégorie E: EUR 474.705 Catégorie F: EUR 474.705 Catégorie G: EUR 474.705 Catégorie H: EUR 474.705 Catégorie I: EUR 474.705 Catégorie J: EUR 474.705	EUR 0
TA Atlantic and Pacific VI L.P.	207.686 Parts Sociales de Catégorie A 207.683 Parts Sociales de Catégorie B 207.683 Parts Sociales de Catégorie C 207.683 Parts Sociales de Catégorie D 207.683 Parts Sociales de Catégorie E 207.683 Parts Sociales de Catégorie F 207.683 Parts Sociales de Catégorie G 207.683 Parts Sociales de Catégorie H 207.683 Parts Sociales de Catégorie I	EUR 2.076.833	Catégorie A: EUR 207.686 Catégorie B: EUR 207.683 Catégorie C: EUR 207.683 Catégorie D: EUR 207.683 Catégorie E: EUR 207.683 Catégorie F: EUR 207.683 Catégorie G: EUR 207.683 Catégorie H: EUR 207.683 Catégorie I: EUR 207.683 Catégorie J: EUR 207.683	EUR 0

	207.683 Parts Sociales de Catégorie J			
TA Strategic Partners Fund II L.P.	10.266 Parts Sociales de Catégorie A	EUR 102.660	Catégorie A: EUR 10.266	EUR 0
	10.266 Parts Sociales de Catégorie B		Catégorie B: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie C		Catégorie C: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie D		Catégorie D: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie E		Catégorie E: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie F		Catégorie F: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie G		Catégorie G: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie H		Catégorie H: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie I		Catégorie I: EUR 10.266	
	10.266 Parts Sociales de Catégorie J		Catégorie J: EUR 10.266	
TA Strategic Partners Fund II-A L.P.	356 Parts Sociales de Catégorie A	EUR 3.560	Catégorie A: EUR 356	EUR 0
	356 Parts Sociales de Catégorie B		Catégorie B: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie C		Catégorie C: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie D		Catégorie D: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie E		Catégorie E: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie F		Catégorie F: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie G		Catégorie G: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie H		Catégorie H: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie I		Catégorie I: EUR 356	
	356 Parts Sociales de Catégorie J		Catégorie J: EUR 356	
TA Investors III L.P.	13.647 Parts Sociales de Catégorie A	EUR 136.479	Catégorie A: EUR 13.647	EUR 0
	13.648 Parts Sociales de Catégorie B		Catégorie B: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie C		Catégorie C: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie D		Catégorie D: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie E		Catégorie E: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie F		Catégorie F: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie G		Catégorie G: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie H		Catégorie H: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie I		Catégorie I: EUR 13.648	
	13.648 Parts Sociales de Catégorie J		Catégorie J: EUR 13.648	

de Catégorie J

Souscription - Libération

Le montant de souscription total de sept millions soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-huit euros (EUR 7.066.588) sera affecté au compte de capital social de la Société.

Quatrième résolution

Afin de refléter les résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à sept millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-huit euros (EUR 7.079.088) représenté par:

- (i) 707.916 parts sociales de catégorie A (les Parts Sociales de Catégorie A);
- (ii) 707.908 parts sociales de catégorie B (les Parts Sociales de Catégorie B);
- (iii) 707.908 parts sociales de catégorie C (les Parts Sociales de Catégorie C);
- (iv) 707.908 parts sociales de catégorie D (les Parts Sociales de Catégorie D);
- (v) 707.908 parts sociales de catégorie E (les Parts Sociales de Catégorie E);
- (vi) 707.908 parts sociales de catégorie F (les Parts Sociales de Catégorie F);
- (vii) 707.908 parts sociales de catégorie G (les Parts Sociales de Catégorie G);
- (viii) 707.908 parts sociales de catégorie H (les Parts Sociales de Catégorie H);
- (ix) 707.908 parts sociales de catégorie I (les Parts Sociales de Catégorie I); et
- (x) 707.908 parts sociales de catégorie J (les Parts Sociales de Catégorie J);

Toutes les Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C, Parts Sociales de Catégorie D, Parts Sociales de Catégorie E, Parts Sociales de Catégorie F, Parts Sociales de Catégorie G, Parts Sociales de Catégorie H, Parts Sociales de Catégorie I et les Parts Sociales de Catégorie J sont sous forme nominative et dénommées, respectivement, une Catégorie de Parts Sociales et collectivement, les Catégories de Parts Sociales. Une part sociale d'une Catégorie de Parts Sociales sera dénommée une Part Sociale.

5.2. Chaque Part Sociale est entièrement libérée et d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) et a les droits et obligations définis dans les présents Statuts.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A. (Luxembourg), agissant individuellement pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à quatre mille deux cents euros (€ 4.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Steland, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 août 2011. Relation: EAC/2011/10724. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITON CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011130992/522.

(110151148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

European Capital Holdings, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 66.204.

—
Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 21 avril 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer pour une période d'un an prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012, du mandat des Administrateurs suivants:

M. John Alexander

M. Frédéric Otto

M. Sylvain Roditi

M. Rick Sopher

M. Dirk Wiedmann

M. Dirk Jan van Ommeren

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers Sàrl, pour une période d'un an prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur John ALEXANDER, L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LTD, 5, Orion House, Upper St Martin's Lane – WC 2H 9EA LONDRES.

Administrateurs:

- Monsieur Sylvain RODITI, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., 18 rue de Hesse, CH-1211 GENEVE;
- Monsieur Rick SOPHER, L.C.F. EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LTD, 5, Orion House, Upper St Martin's Lane, WC2H 9EA LONDRES;

- Monsieur Frederic OTTO, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG;

- Monsieur Dirk WIEDMANN, ROTHSCHILD BANK AG, Zollikerstrasse 181, CH-8034 ZURICH;

- Monsieur Dirk Jan VAN OMMEREN, ABN AMRO – FORTIS MEESPIERSON, Prins Bernhardplein 200, NL-1097 JB AMSTERDAM.

Le Réviseur d'Entreprises agréé est:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social à 400, route d'Esch L-1014 LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Septembre 2011.

Référence de publication: 2011133843/35.

(110154783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Folea S.A. SICAV-FIS I, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 152.741.

—
Les comptes annuels au 30 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133848/10.

(110154674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Fortis International Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.443.

—
DISSOLUTION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 12 juillet 2011 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour Fortis International Finance luxembourg S.à r.l. (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011133849/16.

(110154516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Farmachen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.779.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.163.

—
Extrait des résolutions prises par les associés par voie circulaire le 16 septembre 2011

Les actionnaires, ont pris en date du 16 septembre 2011 les résolutions suivantes:

- Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de la Société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- Les actionnaires constatent que Monsieur Christophe DAVEZAC et Monsieur José CORREIA, tous deux Gérants de catégorie C de la société ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133851/17.

(110154874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Festivo International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 122.430.

—
La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) convention(s) de vente de parts sociales du 10 septembre 2011

il résulte que l' associé est

Jan H. VAN LEUVENHEIM

28 rue Jean de Beck

L-7308 Heisdorf

Luxembourg

pour 100 parts sociales à concurrence de 100 % de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011133852/19.

(110154449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Flexafort Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.389.

—
La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) convention(s) de vente de parts sociales du 10 septembre 2011

il résulte que l' associé est

Jan H. VAN LEUVENHEIM

28 rue Jean de Beck

L-7308 Heisdorf

Luxembourg

pour 100 parts sociales à concurrence de 100 % de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011133853/19.

(110154448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Florida Real Estate Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 151.967.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 12 septembre 2011, que:
- I.C. DOM-COM S.à.r.l. avec adresse au 69, Rue de la Semois, L-2533 Luxembourg et enregistré sous le numéro B 133.127, a été nommé en tant que commissaire aux comptes en remplacement du commissaire, Alter Audit S.A à la date des présentes jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Pour Florida Real Estate Investments S.A

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011133854/17.

(110154614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Franco Megissi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 27.194.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/09/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133855/10.

(110154931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Frelander Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.410.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) convention(s) de vente de parts sociales du 10 septembre 2011

il résulte que l'associé est

Jan H. VAN LEUVENHEIM

28 rue Jean de Beck

L-7308 Heisdorf

Luxembourg

pour 100 parts sociales à concurrence de 100 % de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011133856/20.

(110154447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Fuandre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 149.291.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133857/9.

(110154880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Greece Rouge Dragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 113.964,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 138.204.

EXTRAIT

En date du 26 juin 2011, Rouge Dragon S.à r.l., RD Nominees Limited et VIP I Nominees Limited ont transféré les parts sociales détenues dans la Société comme suit à DMWSL 660 Limited, une société constituée sous le droit anglais, ayant son siège social à Tinopolis Centre, Park Street, Llanelli SA15 3YE, immatriculée au registre anglais sous le numéro 7479191:

1. Rouge Dragon S.à r.l. a transféré 88.853 parts sociales de classe V à DMWSL 660 Limited.
 2. RD Nominees Limited a transféré 13.502 parts sociales de classe A, 10.707 parts sociales de classe B et 901 parts sociales de classe C à DMWSL 660 Limited.
 3. VIP I Nominees Limited a transféré 1 part sociale de classe V à DMWSL 660 Limited.
- DMWSL 660 Limited détient désormais 88.854 parts sociales de classe V, 13.502 parts sociales de classe A, 10.707 parts sociales de classe B et 901 parts sociales de classe C de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133859/20.

(110155000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Valfore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.001,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 132.039.

In the year two thousand and eleven, on the first day of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Valfore S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B132.039, incorporated on August 23, 2007 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary in Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2434 of October 26, 2007 (the Company).

The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary on December 13, 2010, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 312 of February 16, 2011.

THERE APPEARED:

1) CVI GVF (Lux) Master S. à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119.271 (the Sole Shareholder);

here represented by Mrs Béatrice GHIOCA, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2) Quadrant Fund Management LLP, a limited liability partnership incorporated under the laws of England and Wales with number OC343433 and having its registered office at 102 Jermyn Street, London SW1Y 6EE (Quadrant)

here represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party sub 1) is actually the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above and representing the entire share capital of the Company, as defined below, has requested the undersigned notary, to record that:

I. Valfore S.à r.l. is a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B132.039, incorporated on August 23, 2007 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary in Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2434 of October 26, 2007 and amended by a deed of the undersigned notary on December 13, 2010, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 312 of February 16, 2011.

II. The Company's share capital is presently set at twenty thousand Pound Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) ordinary shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

III. The agenda of the meeting is as follows:

1. Creation of new classes of shares of the Company, namely the class A shares (the Class A Shares) and the class B shares (the Class B Shares);

2. Conversion of the existing twenty thousand (20,000) ordinary shares into Class A Shares;

3. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand Pound Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) Class A Shares having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, by a total amount of one Pound Sterling (GBP 1.-), so as to bring the share capital of the Company to twenty thousand and one Pound Sterling (GBP 20,001.-), by way of the issue of one (1) Class B Share, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-);

4. Full restatement of the articles of association of the Company;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

6. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create new classes of shares namely the Class A Shares and the Class B Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the existing twenty thousand (20,000) ordinary shares into Class A Shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand Pound Sterling (GBP 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) Class A Shares, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, by a total amount of one Pound Sterling (GBP 1.-), so as to bring the share capital of the Company to twenty thousand and one Pound Sterling (GBP 20,001.-), by way of the issue of one (1) Class B Share having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-), in consideration for a contribution in an aggregate amount of one Pound Sterling (GBP 1.-) which will be allocated to the Company's share capital.

Subscription - Payment

Quadrant FUND Management LLP, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed for one new Class B Share, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-), and to have paid it fully up by contribution in cash in an aggregate amount of one Pound Sterling which is evidenced to the notary by a certificate of blockage.

V. The Sole Shareholder and Quadrant (together, the Shareholders), now representing the entire share capital of the Company, have unanimously taken the following resolutions:

Fourth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the articles of association of the Company which will henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "VALFORE SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

1.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be

transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

1.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at twenty thousand and one (GBP 20,001), represented by twenty thousand (20,000) class A shares (the Class A Shares) in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each and one (1) class B share (the Class B Share) in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1), all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 Shares are freely transferable among shareholders. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3 A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4 The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1 Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by shareholders representing such majority of the shares as is required for the subject matter of the resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least three (3) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1) of June and ends on the thirty-first (31) of May of each year.

13.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders representing a simple majority of the share capital appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The redemption value for the Class B Share shall be calculated in accordance with any shareholders' agreement that may exist from time to time.

15.3 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the Company.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above share capital increase are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le premier jour de septembre.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Valfore S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social établi au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B132.039, constituée le 23 août 2007 par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, et publié dans le Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations numéro 2434 du 26 octobre 2007 (la Société).

Les statuts de la société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 13 décembre 2010, et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 312 du 16 février 2011.

ONT COMPARU:

1) CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B119.271 (l'Associé Unique)

représentée par Madame Béatrice GHIOCA, employée privée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé ,

2) Quadrant Fund Management LLP, un limited liability partnership par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, dont le siège social se situe à 102 Jermyn Street, Londres SW1Y 6EE, inscrite sous le numéro OC343433 (Quadrant)

représenté par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La comparante sub 1) est actuellement l'Associé Unique, précité et représenté comme décrit ci-dessus et représentant l'intégralité du capital social de la Société, telle que définie ci-dessous, a requis le notaire instrumentant, d'acter ce qui suit:

Valfore S.à r.l. est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social établi au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B132.039, constituée le 23 août 2007 par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2434 du 26 octobre 2007 et modifié par un acte du notaire instrumentaire en date du 13 décembre 2010, et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 312 du 16 février 2011.

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. création de nouvelles classes de parts sociales de la Société, à savoir la classe de parts sociales A (les Parts Sociales A) et la classe de parts sociales B (les Parts Sociales B);

2. conversion des vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires existantes en Parts Sociales A;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de une Livre Sterling (GBP 1,-) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, à vingt mille et une Livres Sterling (GBP 20.001,-), par l'émission de une (1) nouvelle Part Sociale B de la Société ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune;

4. Refonte complète des statuts de la Société;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, à savoir les Parts Sociales A et les Parts Sociales B.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de convertir les vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires existantes en Parts Sociales A.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de une Livre Sterling (GBP 1,-) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000,-) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, à vingt mille et une Livres Sterling (GBP 20.001,-), par l'émission de une (1) nouvelle Part Sociale B de la Société ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

Souscription - Libération

Quadrant Fund Management LLP, précitée et représentée tel que décrit ci-dessus, déclare souscrire la nouvelle Part Sociale B ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) et de la libérer par un apport en numéraire d'un montant total de une Livre Sterling (GBP 1,-) documenté au notaire par un certificat de blocage.

L'Associé Unique et Quadrant (ensemble, les Associés), représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont unanimement pris les résolutions qui suivent:

Quatrième résolution

Les Associés décident de procéder à la refonte intégrale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "VALFORE SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille et une Livres Sterling (20.001,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales de classe A (les Parts Sociales A) sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, et de une (1) part sociale B (la Part Sociale B) sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1,-), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par les associés représentant la majorité des parts sociales telle que requise pour la matière visée par une telle résolution sont

valables et engageant la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins trois (3) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) juin et se termine le trente-et-un (31) mai de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés représentant une majorité simple du capital social nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. la valeur de rachat de la Part Sociale B sera calculée en conformité avec tout pacte d'associés qui existerait de temps à autre.

15.3. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant

des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de l'augmentation de capital social décrite ci-avant s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: B. Ghioca, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 septembre 2011. Relation: LAC/2011/39583. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Référence de publication: 2011131002/571.

(110151103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Greenview S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 150.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.628.

—
EXTRAIT

En date du 22 septembre 2011, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission d'Elisabeth Maas, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Wim Rits, né le 14 juin 1970 in Merksem, Belgique, avec l'adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133860/15.

(110154637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Global Paints S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.865.

En date du 12 septembre 2011, les actionnaires de la Société ont décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Les actionnaires constatent que Monsieur José Correia et Madame Géraldine Schmit, administrateurs de la Société, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133865/13.

(110154700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

GRP Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 68.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRP HOLDING Sarl

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2011133867/12.

(110154504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Hanau Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 117.593.

Les comptes annuels au September 30, 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hanau Luxembourg S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011133873/11.

(110154722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Haypark Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 159.489.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts du 28 septembre 2011, que Mr. Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland, ayant son adresse professionnelle à 64, rue Principale, 5367 Schuttrange, Luxembourg a cédé 1,250,000 parts sociales de la Société Haypark Holdings S.à r.l. à Mr. Yoram Gill, ayant son adresse privée à Industriestrasse 13b, 6300 Zug, Suisse

Suite à ce transfert, Mr. Yoram Gill détient les 1,250,000 parts sociales de la Société Haypark Holdings S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.
Domiciliaire

Référence de publication: 2011133874/16.

(110154775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Herald Bramsche S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.894.

—
Les comptes annuels au September 30, 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Herald Bramsche S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2011133875/11.

(110154721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Herculean CC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.363.786,60.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 157.507.

—
Il résulte d'un contrat signé sous seing privé en date du 23 septembre 2011 que 576.625 parts sociales de catégorie B1 et 576.625 parts sociales de catégorie B2 ont été cédées à Monsieur Ad Verkuyten (l'Acquéreur), résidant à Haltens-trasse 25, 3906 Saas Fee, Suisse, réparties comme suit:

- Mayflower L.P. a transféré 2.543 parts sociales de catégorie B1 et 2.543 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Europartners Va L.P. a transféré 120.211 parts sociales de catégorie B1 et 120.212 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Europartners Vb L.P. a transféré 133.250 parts sociales de catégorie B1 et 133.250 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Buyouts 2010A L.P. a transféré 137.738 parts sociales de catégorie B1 et 137.738 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Buyouts 2010 B L.P. a transféré 23.504 parts sociales de catégorie B1 et 23.503 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Buyouts 2010C L.P. a transféré 38.899 parts sociales de catégorie B1 et 38.899 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- 3i Growth 2010 L.P. a transféré 119.275 parts sociales de catégorie B1 et 119.275 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

- Growth Co-Invest 2010 l.p. a transféré 1.205 parts sociales de catégorie B1 et 1.205 parts sociales de catégorie B2 qu'elle détenait dans la Société à l'Acquéreur

Pour extrait conforme et sincère
Herculean CC S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2011133876/30.

(110154900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

HCC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 95.666.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.09.11.

Référence de publication: 2011133879/10.

(110154477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Heliandre Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.414.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011133880/11.

(110154423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Fédération luxembourgeoise de sports gaéliques a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 15, Val de Hamm.

R.C.S. Luxembourg F 8.865.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Abbott, Henry, juriste, domicilié à 6, Ancienne Côte D'Eich, L-1459 Limpertsberg, de nationalité irlandaise
 2. Bofferding, Raymond, pensionné, domicilié à 257, rue de Belval, L-4024, Esch/Alzette, de nationalité luxembourgeoise
 3. Bon, Christelle, employée, domiciliée à 146, rue Wassertrap, L-4408 Belvaux, de nationalité française
 4. Böttchen, Marco, concierge, domicilié à 53, rue des Romains, L-8041, Strassen, de nationalité luxembourgeoise
 5. Byrne, Fiona, experte-comptable, domiciliée à 4, rue d'Oradour, L-2266 Luxembourg, de nationalité irlandaise
 6. Dunne, Tadhg, gérant, domicilié à 286, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg, de nationalité irlandaise
 7. Higgins, Damien, comptable, domicilié à 4, rue d'Oradour, L-2266 Luxembourg, de nationalité irlandaise
 8. O'Sullivan, Aidan, expert-comptable, domicilié à 18-20, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, de nationalité irlandaise
 9. Theissen, Georges, employé, domicilié à 29, rue du Cimetière, L-1338 Bonnevoie, de nationalité luxembourgeoise
- et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle que modifiée (ci-après la "loi de 1928"), et par les présents statuts.

I. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination de Fédération luxembourgeoise des sports gaéliques a.s.b.l. (ci-après "la fédération").

En abrégé, la fédération peut prendre l'appellation de "LuxGAA asbl" ou, le cas échéant, "LuxGAA".

L'appellation abrégée de la fédération peut, à des fins informelles et dans la mesure permise par la loi de 1928, être modifiée par simple décision du conseil d'administration.

Art. 2. La fédération a pour objet:

(1) la promotion et le développement au Grand Duché des activités sportives et culturelles, en particulier des sports gaéliques et disciplines affinitaires en suivant les principes énoncés par les fédérations internationales la Gaelic Athletic Association (GAA), la Ladies Gaelic Football Association et la Camogie Association, basées à Dublin;

(2) la représentation du Grand-Duché dans les compétitions internationales organisées par les fédérations internationales susmentionnées, ainsi que l'organisation de tournois relevant de ces compétitions et la participation à ceux-ci, le cas échéant par le biais de ses clubs affiliés;

(3) l'obtention, pour son compte et pour celui de ses membres et clubs affiliés, d'un accès adéquat, régulier et fiable à des installations sportives afférentes aux activités énumérées sous (1), ainsi que, le cas échéant, la détention, la gestion et/ou le développement de telles installations;

(4) l'ouverture à un public aussi large que divers possible, y compris les jeunes, de la connaissance des sports gaéliques et disciplines affinitaires ainsi que de la participation à ceux-ci;

(5) le renforcement de l'intégration des ressortissants de pays étrangers dans la vie culturelle et sportive du Grand-Duché ainsi que dans les localités de celui-ci;

(6) la promotion du multilinguisme;

(7) l'organisation de compétitions sur le plan national impliquant la participation de ses clubs affiliés ainsi que, le cas échéant, d'autres clubs sportifs agréés par les autorités grand-ducales.

Art. 3. La fédération peut effectuer toutes opérations qui entrent dans son objet social ou qui s'y rapportent directement ou indirectement. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son but et faire tous actes juridiques et effectuer toutes opérations mobilières, immobilières et financières nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement de son objet social.

Art. 4. Il sera sollicité la reconnaissance du statut d'utilité publique au titre de l'article 26-2 de la loi de 1928.

La fédération s'engage par ailleurs à assurer et promouvoir dans l'ensemble de ses activités le respect des règles de jeu et le principe de "fair play", la protection des mineurs, le fonctionnement démocratique, la non utilisation des substances interdites, l'amateurisme, et le respect des règles de fonctionnement.

Art. 6. La mise en oeuvre de l'objet de la fédération est réalisée en conformité des dispositions des présents statuts et des règlements d'ordre intérieur qui peuvent être pris par le conseil d'administration. Le cas échéant, ces règlements d'ordre intérieur sont communiqués aux membres par les soins du conseil d'administration; ils sont tenus à la disposition de tout intéressé justifiant d'un intérêt légitime.

Art. 7. La fédération a son siège social à Luxembourg L-1714, Val de Hamm 15.

Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Art. 8. La fédération peut s'affilier et être affiliée.

Art. 9. La durée de la fédération est indéterminée.

II. Exercice social et Ressources

Art. 10. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Art. 11. Les ressources de la fédération comprennent:

- les montants des cotisations;
- les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies ou manifestations organisées par la fédération ou par ses clubs affiliés;
- les dons et libéralités autorisés;
- les subventions de l'Etat, des communes ou d'autres organismes publiques;
- les subventions octroyés par les organismes mentionnés à l'article 1^{er}, sous (1), des présents statuts ou par toute autre organisme international ou supranational à finalité sportive ou culturelle;
- toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

III. Membres

Art. 12. La fédération se compose de:

- clubs ayant pour but la pratique et l'accès des sports gaéliques et disciplines affinitaires;
- membres adhérents.

La fédération veille au respect du principe du non-discrimination et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. Elle requiert cependant pour chaque postulant l'acceptation des présents statuts.

Art. 13. Les personnes morales désigneront au moins deux personnes physiques chargées de les représenter au sein de la fédération.

En cas d'adhésion du Gaelic Sports Club Luxembourg asbl à la fédération, les modalités des relations entre cette dernière et le Gaelic Sports Club Luxembourg peuvent être précisées dans un règlement d'ordre intérieur pris par le conseil d'administration, dans la mesure permise par la loi de 1928.

Le cas échéant, les présents statuts seront modifiés au terme d'une période transitoire afin de préciser les modalités d'opération de la fédération et de ses clubs affiliés.

Art. 14. Outre les soussignés, peut devenir membre de la fédération:

- toutes les associations sans but lucratif ayant leur siège sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg et pratiquant des sports gaéliques ou disciplines affinitaires;
- toute personne physique qui acceptent les présents statuts.

Toute personne morale désirant faire partie de la fédération doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement sur l'admission provisoire et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée. La décision définitive sur la demande d'admission appartient à la prochaine assemblée générale.

Art. 15. Le nombre minimum des membres associés est de trois.

Art. 16. Tout membre peut quitter la fédération en adressant par lettre ou par courrier électronique sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure par lettre ou par courrier électronique, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de 3 mois à partir de l'envoi de la mise en demeure.

Art. 17. Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration

- en cas d'infraction grave aux présents statuts;
- en cas de manquement important à ses obligations envers la fédération, constatés par le conseil d'administration.

Un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Art. 18. La fédération peut être soutenue par des dons. Sur base de ce soutien elle reconnaît tels et tels avantages (invitations aux assemblées, informations, ...) au sympathisant, sans que ce dernier doive devenir membre.

IV. Assemblée générale

Art. 19. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de la fédération.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre ou courrier électronique circulaire à tous les membres de la fédération, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de la fédération.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

Art. 20. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

V. Administration

Art. 21. La fédération est gérée par un conseil d'administration composé de quatre membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est d'une année. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 22. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de la fédération l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 23. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage la fédération.

Art. 24. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

En particulier, en cas d'affiliation du Gaelic Sports Club Luxembourg asbl à la fédération, le conseil d'administration peut ainsi déléguer à cette dernière, à tout le moins pendant une période transitoire, tout rôle et toute tâche couverts par les présents statuts, y compris notamment les relations avec les autorités grand-ducales ou les associations mention-

nées à l'article 1^{er}, sous (1), des présents statuts, la gestion d'équipes et d'installations, ainsi que l'organisation de compétitions et de tournois. Il est renvoyé à cet égard à l'article 13, troisième alinéa, des présents statuts.

IV. Contributions et Cotisations

Art. 25. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de la fédération, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Art. 26. La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

VII. Mode d'établissement des comptes

Art. 27. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle.

VIII. Modification des statuts

Art. 28. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première assemblée générale, il peut être convoqué une seconde, qui pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 29. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi de 1928.

IX. Dissolution et Liquidation

Art. 30. La dissolution et la liquidation de La fédération s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi de 1928.

Art. 31. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

X. Dispositions finales

Art. 32. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi de 1928.

18/09/2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011131066/161.

(110150583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Heliandre Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.414.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 27 septembre 2011

1. Monsieur Hans DE GRAAF a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

2. Madame Monique JUNCKER a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

3. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de Madame Nancy BLEUMER n'a pas été renouvelé.

4. Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

5. Le siège social de la société a été transféré du L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.

Pour Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011133881/22.

(110154430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Holding de Financements et d'Investissements S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 37.746.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23/09/2011. Signature.

Référence de publication: 2011133883/10.

(110154541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Ingersoll-Rand Worldwide Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 de Ingersoll-Rand Worldwide Capital S.à.r.l. pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28.09.2011.

Référence de publication: 2011133885/11.

(110154946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Intertrust (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 5.524.

La liste des signatures autorisées au 12 septembre 2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011133886/11.

(110154610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

F.A.E.L., Fédération d'Associations d'Espagnols du Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 46, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg F 3.310.

I. Dénomination - Composition - Objet et Finalités

Art. 1^{er}. La FEDERATION D'ASSOCIATIONS D'ESPAGNOLS DU LUXEMBOURG, F.A.E.L, association sans but lucratif est constituée dans le cadre de la législation luxembourgeoise en matière de droit d'association. L'association succède à FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ESPAGNOLS DU LUXEMBOURG, association de fait fondée en 1983.

Art. 2. La F.A.E.L. se compose de deux catégories de membres:

a) Les membres de plein droit:

Les associations démocratiques des Espagnols du Grand-Duché de Luxembourg qui sont indépendantes sur le plan religieux, syndical et politique et dont leurs objectifs sont en accord avec ceux de la F.A.E.L. (art. 3).

Toute association membre garde son entière indépendance dans la gestion de ses activités et de son fonctionnement.

L'admission des nouveaux membres de plein droit est prononcée à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration (C.A.). L'acte de candidature est instruit par le C.A. sur demande de l'association intéressée et devra être accompagné des statuts de l'organisation et de la composition de son comité en fonction.

b) Les membres observateurs sans droit de vote aux assemblées générales:

1. Les représentants des espagnols élus ou nommés dans des organismes de participation d'Etat ou communaux du Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les représentants des espagnols du Grand-Duché du Luxembourg, élus ou nommés dans des organismes de participation des Espagnols hors du territoire espagnol.

3. Autres personnes qui assurent des fonctions de représentativité ou des experts.

L'admission des nouveaux membres sans droit de vote aux assemblées générales est prononcée à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. L'acte de candidature est instruit par le C.A. après introduction de la demande par les personnes en question.

Art. 3. Objectifs de la F.A.E.L.: La Fédération est un organe de représentation et de concertation de plates-formes et actions communes entre des organisations et des représentants d'Espagnols au Grand-Duché de Luxembourg, pour la défense des droits de l'homme, intérêts sociaux, politiques, économiques, culturels, éducatifs et récréatifs des membres qu'elle représente et des citoyens espagnols résidant au Luxembourg. Elle a également pour but de promouvoir et favoriser le contact et la compréhension réciproque entre tous les résidents du Luxembourg de prévenir et combattre le racisme et la xénophobie sous toutes ses formes.

Pour une meilleure réalisation de ses objectifs, la F.A.E.L. pourra:

- Établir des liens de coopération avec des fédérations, institutions et autres organismes, nationaux ou internationaux,
- Établir des relations de respect mutuel et de solidarité avec des communautés d'autres nationalités,
- Favoriser l'étude, la réflexion et toutes les initiatives qui permettent d'améliorer la connaissance des problèmes de migration et la recherche de solutions appropriées,
- Favoriser le mouvement associatif et la cohésion entre ses membres,
- Etablir des projets et des activités autour des thèmes touchant les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les retraités, la culture, l'éducation, la communication, la mémoire, l'histoire, l'investigation et tout autre sujet d'intérêt en relation avec les objectifs de la F.A.E.L.,
- Etablir des conventions permettant des coordonner des projets internationaux et de volontariat.

II. Structure

Art. 4. Les organes de la F.A.E.L. sont:

- a) L'Assemblée Générale.
- b) Le Conseil d'Administration
- c) Le Secrétariat
- d) Les Commissions ou Groupes de Travail

Art. 5. L'Assemblée Générale

a) L'Assemblée Générale se compose:

1. De maximum quatre représentants délégués par chaque association membre de plein droit (art. 2. a.). Les associations déterminent le mode d'élection de leurs délégués.

2. Des membres observateurs (art. 2. b.).

b) L'Assemblée Générale se tiendra une fois par an. La date et le lieu seront fixés par le Conseil d'Administration qui la convoquera trois semaines à l'avance. A titre exceptionnel, elle pourra être convoquée une semaine à l'avance par le Conseil d'Administration, soit sur décision de celui-ci, soit à la demande de la moitié des membres de plein droit (art. 2. a.).

c) Chaque association membre de plein droit, dont minimum un délégué sera présent à l'Assemblée Générale, aura droit à un seul droit de vote.

Les membres observateurs n'ont aucun droit de vote lors de l'Assemblée Générale.

d) Les décisions et résolutions de l'Assemblée Générale s'adoptent à la majorité des membres de plein droit présents à l'A.G. (art. 2. a.). Les décisions de l'A.G. seront communiquées à tous les membres moyennant l'envoi du procès-verbal de la séance dans les plus brefs délais. La communication des tiers se fera par le moyen le plus approprié.

e) Compétences:

- Modification les statuts
- Ratification de l'adhésion ou l'exclusion des membres.
- Fixation de la cotisation annuelle et du droit d'entrée pour les nouveaux membres.
- Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels présentés par le Conseil d'Administration.
- Désignation des vérificateurs des comptes.
- Election du Conseil d'Administration.

Art. 6. Le Conseil d'Administration

- a) Le Conseil d'Administration aura un mandat de deux ans.
- b) Le Conseil d'Administration se réunira autant de fois que la majorité des ses membres ou le secrétariat l'estime nécessaire pour mener à bien et développer les gestions qui lui sont confiées.
- c) Les accords se prendront à la majorité des délégués présents aux réunions.
- d) Compétences:
 - Applique les décisions adoptées par l'Assemblée Générale.

- Sur demande du Secrétariat, accepte ou exclut temporairement les organisations qui demandent leur entrée à la F.A.E.L. ou dans le second cas, les organisations membres de celle-ci.
- Sur proposition du Secrétariat, convoque la réunion de l'Assemblée Générale.
- Prendra toute initiative qui favorisera les objectifs de la F.A.E.L.
- Propose la modification des statuts à l'Assemblée Générale
- Elit les membres qui composent le Secrétariat.

Art. 7. Le Secrétariat

- a) Le Secrétariat se compose du président, du secrétaire, du trésorier et de tout autre membre que le Conseil d'Administration trouvera opportun de nommer pour la bonne gestion de la F.A.E.L.
- b) Le Secrétariat aura la même durée de mandat que le C.A. dont il fait partie.
- c) Le Secrétariat se réunira autant de fois qu'il l'estime nécessaire pour mener à bien et développer les gestions qui lui ont été confiées par le Conseil d'Administration.
- d) Compétences:
 - Coordonne les différentes commissions ou groupes de travail et le suivi avec le Conseil d'Administration.
 - Analyse toute nouvelle demande d'adhésion à la F.A.E.L. et la démission ou exclusion temporaire d'une organisation membre.
 - Propose au Conseil d'Administration la date, le lieu et l'ordre du jour pour l'Assemblée Générale.
 - En accord avec le Conseil d'Administration prendra toute initiative qui favorisera les objectifs de la F.A.E.L.

Art. 8. Les Commissions ou Groupes de Travail. Les Commissions ou Groupes de Travail peuvent être créés par le Conseil d'Administration.

Des membres des ces commissions ou groupes de travail pourront être invités à assister aux réunions du Conseil d'Administration.

Un règlement d'ordre interne fixera les conditions de fonctionnement.

III. Finances

Art. 9. Les fonds de la F.A.E.L. comprennent notamment les recettes provenant:

- a) D'un droit d'entrée
- b) Des cotisations et apports volontaires de ses membres
- c) Des subsides ou subventions d'organismes publics ou privés
- d) Des dons ou legs
- e) Des recettes de sponsors privés

Ces recettes ou apports ne doivent pas limiter en aucune façon la liberté et les objectifs de la F.A.E.L.

IV. Exclusion ou Révocation d'organisations membres

Art. 10. Les motifs suivants seront causes d'exclusion ou de révocation de la F.A.E.L.:

- a) Les organisations qui ne respectent pas les présents statuts.
- b) Les organisations dont les agissements nuisent gravement aux intérêts de la F.A.E.L.
- c) Les organisations qui désirent se retirer et l'ont fait savoir par écrit au Secrétariat de la F.A.E.L.
- d) Les organisations qui se sont dissoutes d'elles-mêmes.

V. Modification des statuts, Durée et Dissolution de la F.A.E.L.

Art. 11. La F.A.E.L. est constitué pour une durée illimitée.

Art. 12. Les modifications de statuts doivent être prises en A.G. en présence de 2/3 des membres de plein droit (art. 2. a.) et être approuvées par 2/3 des voix. Les propositions de modifications de statuts doivent être annexées à la convocation de l'A.G.

Art. 13. La F.A.E.L. pourra être dissoute en A.G. en présence de 2/3 des membres de plein droit (art. 2. a.) et être approuvée par 2/3 des voix. Le Secrétariat fera office de liquidateur des biens en cas de dissolution. L'excédent sera affecté à un organisme désigné à ce moment-là et dont les objectifs se rapprochent de ceux de la F.A.E.L.

Art. 14. Pour tout ce qui n'est pas autrement réglementé par les présents statuts, il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée.

Les présents statuts, ainsi faits à Esch-sur-Alzette le 24 octobre 2010 dans le cadre de l'Assemblée Générale, modifient ceux du 12 juin 1995.

Les membres présents à l'Assemblée Générale sont repris dans l'Annexe I des présents statuts.

Luxembourg, le 5 août 2011.

Pablo Sánchez

Président de la FAEL

Référence de publication: 2011131221/133.

(110151197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Imaginations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 31.827.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/09/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133887/10.

(110154930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Immar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.398.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMAR S.A.

Signature

Référence de publication: 2011133888/11.

(110154728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Immobilière Arenberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.970.

EXTRAIT

Suite à la réunion du conseil d'administration tenue en date du 20 septembre 2011, M. Karim Van den Ende, administrateur de la société avec adresse professionnelle au 8, boulevard Royal à L – 2449 Luxembourg, a été désigné en qualité d'administrateur-délégué de la société avec tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature pour toutes les affaires de gestion journalière et pour un terme échéant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2011133889/15.

(110154627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Immobilière Luxembourgeoise C.E.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 107.046.

EXTRAIT

En date du 23 septembre 2011, Monsieur Patrice VION, a cédé ses cent (100) parts sociales qu'il détient dans IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE C.E.I. S.à r.l. ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue (ci-après "la Société"), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 107.046, à Bâloise Vie Luxembourg S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht (ci-après "la Société"), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 54.686.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133890/15.

(110154646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Imprimerie Exe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Z.I., In den Allern.
R.C.S. Luxembourg B 101.640.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 26 septembre 2011

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 septembre 2011, que le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Laiterie L-9911 Troisvierges au ZI., in den Allern, L-9911 Troisvierges.

Wiltz, le 26 septembre 2011.

Pour la société

FIDUCIAIRE ARBO SA

Référence de publication: 2011133891/14.

(110154945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Institut Européen de Recherches et d'Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 38.202.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27.09.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011133892/10.

(110154554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Intensum Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 70, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 128.344.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 décembre 2008

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de la société Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables, Sàrl de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société et décide de nommer la société Believe S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes de la Société à partir du 1^{er} décembre 2008, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

La société

Référence de publication: 2011133893/15.

(110155076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Geolux 3.14 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3332 Fennange, 57, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 86.609.

L'an deux mil onze;

Le vingt-six juillet.

Pardevant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «GEOLUX 3.14 S.A.», (Matricule 20022207017), avec siège social à L-2272 Howald, 2 rue Edouard Oster;

inscrite au registre des firmes sous le numéro B 86.609

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hespérange en date du 11 mars 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 45.569

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 2009, publié au Mémorial C 2009, page 47.794.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-François LEPMPEREZ, géomètre officiel, demeurant à Wilwerdange;

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Eric Jacques CHIGNESSE, ingénieur industriel, demeurant à Martelange (Belgique);

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Eric Jacques CHIGNESSE, ingénieur industriel, demeurant à Martelange (Belgique);

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Transfert du siège social de la société de Howald à L-3332 Fennange, 57 route d'Esch.
- 2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des Statuts.
- 3.- Modification de l'objet social de la société, à savoir l'article 4 des Statuts.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-2272 Howald, 2, rue Edouard Oster à L-3332 Fennange, 57, route d'Esch.

Deuxième résolution:

Suite au prédit transfert de siège social, le premier alinéa de l'article 2. des statuts est à lire comme suit:

« **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Fennange.».

Troisième et dernière résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article 4, des statuts la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, toutes activités ou opérations civiles, industrielles, commerciales ou financières relatives aux activités de géomètre-expert.

Elle peut faire, en exécution de son objet, notamment:

- les activités suivantes, pratiquées sur, au-dessus ou en-dessous de la surface terrestre ou marine, seul ou en association avec des membres d'autres professions:

- la détermination de la forme de la terre et la mesure de toutes les données servant à définir les dimensions, la position, la forme et le périmètre de toute partie de la surface terrestre;

- la détermination de la position d'objets dans l'espace, ainsi que celle des éléments physiques, des structures et ouvrages civils, à la surface de la terre, en sous-sol et en superstructures;

- la conception, l'établissement et l'organisation des systèmes d'informations géographiques et fonciers, et la saisie, l'enregistrement, l'analyse et le traitement des données internes à ces systèmes;

- l'étude de l'environnement naturel et social, la mesure et l'estimation des ressources terrestres et marines, et l'utilisation de ces données dans les projets de développement des zones urbaines, rurales et territoriales;

- l'aménagement foncier, les projets d'exploitation et de réorganisation de la propriété, tant urbaine que rurale, qu'elle concerne le sol ou le bâti;

- l'estimation de la valeur et la gestion de la propriété, qu'elle soit urbaine ou rurale et qu'elle concerne le sol ou le bâti;

- la mesure et l'implantation des travaux de construction;

- la production de plans, cartes, fichiers, graphiques et rapports;

- l'établissement d'un cadastre vertical dans un immeuble bâti en copropriété ou dans un ensemble immobilier complexe;

- les expertises et évaluations foncières.

- la certification et l'homologation des travaux suivants:

- l'étalonnage et le calibrage d'instruments géodésiques,

- l'établissement de réseaux géodésiques en partant des réseaux géodésiques nationaux,

- le contrôle géodésique des ouvrages d'art et des installations industrielles ou sportives,
- le contrôle officiel d'implantation de toute nature dans les trois dimensions selon les autorisations administratives,
- la pesée géométrique et la détermination géométrique de volumes,
- la création, la gestion et la modification de toute donnée géométrique et de ses attributs, destinée à être intégrée dans un système d'informations géographiques officiel.
- la conception et la direction des projets photogrammétriques.
- toutes interventions de type mesurages tels que les implantations, contrôles, auscultations, nivellements de précision, mètres, relevés laser, suivi de qualité, contrôles en industrie, suivi topographique de chantier, soutien technique, surveillance en continu ou non, etc.
- les levés topographiques, relevés, mesurages, techniques de photogrammétrie, tous les projets, levés et plans en vue de l'urbanisation, du remembrement rural, des lotissements, des chantiers routiers, fluviaux et ferroviaires, des exploitations forestières, des modifications de relief du sol, des cubatures et des nivellements.
- les expertises immobilières, judiciaires et techniques de biens bâtis ou non bâtis, tous les états des lieux (locatifs ou autres) avant et après travaux, les évaluations de biens immobiliers pour les propriétaires, acquéreurs, tribunaux, compagnies d'assurances, banques, études notariales, administrations communales, les évaluations de dégâts lors de sinistres.

Il est à noter que les activités reprises ci-dessus, valables tant sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ne sont qu'exemplatives et non exhaustives.

La société pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises et sociétés ayant un objet social semblable, similaire ou connexe.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou civiles, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet présenté, ou qu'elle jugera de nature à en faciliter la réalisation ou le développement, sans pour autant pouvoir entraîner de modification essentielle à cet objet.

La société GEOLUX 3.14 S.A. s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'ingénieur-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société en raison de la présente assemblée générale est évalué à environ MILLE EURO (Euro 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bettembourg, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et aux mandataires des comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Lemperez, Chignesse, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette A.C. le 28 juillet 2011. Relation: EAC/2011/10146. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande au fin de l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bettembourg, le 7 septembre 2011.

Christine DOERNER.

Référence de publication: 2011131225/111.

(110150860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Isodon Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 92.702.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) convention(s) de vente de parts sociales du 10 septembre 2011

il résulte que l'associé est

Jan H. VAN LEUVENHEIM

28 rue Jean de Beck

L-7308 Heisdorf

Luxembourg

pour 100 parts sociales à concurrence de 100 % de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011133895/19.

(110154446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

ISR Auto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.837.

En date du 29 août 2011, les administrateurs de la Société ont décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Les administrateurs constatent que Monsieur Christophe Davezac et Madame Géraldine Schmit, administrateurs de la Société, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133896/14.

(110154696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

IWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.416.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133897/10.

(110155081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

IWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.416.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011133898/10.

(110155082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Jimmy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 134.833.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011133901/11.

(110155090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Julie s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 5, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 154.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JULIE S.à r.l.

Référence de publication: 2011133902/10.

(110154837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Jadof Invest S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.417.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JADOF INVEST S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011133903/11.

(110154419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

SLCO SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 163.483.

STATUTS

L'an deux mille onze, le premier septembre.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY S.A. avec siège social à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 139.578,

ici représentée par Chantal SIMON, manager, demeurant à Thionville, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée. Le comparant a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 ainsi que par les présents statuts dénommée: SLCO SA.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut-être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi dans la commune de Dudelange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 4. La société a pour objet.

- achat, vente, négoce, import et export de chariots, de tout matériel de manutention et de levage d'occasion, de matériel de travaux publics et roulant, de pièces détachées quelque soit le type ainsi que négoce de textiles et accessoires.

- intermédiaire commercial, commissionnaire, accepter tous mandats relatifs aux affaires d'autrui, à l'exclusion de la mise en relation de ses clients avec une banque ou un professionnel du secteur financier, à l'exclusion des mandats de gestion de fortune.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute

autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000.-) euros, représenté par mille (1.000) actions de trente et un (31.-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Art. 7. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit, pour les actes relevant de la gestion journalière, par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 12. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit par INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY SA avec siège social à L-3511 Du-delange, 55, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 139.578.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille (31.000.-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

130170

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents (1.200.-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2012.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant, ès-qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé un (1) et celui des commissaires à un (1).

Est nommé aux fonctions d'administrateur unique:

Lilly WICK, gérante de sociétés, née à Strasbourg/Bas-Rhin (France), le 22 mai 1954, demeurant à F-67117 Furdenheim, 6, rue des Cerisiers.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY S.A. avec siège social à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 139.578.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2016.

Quatrième résolution

L'adresse de la Société est fixée à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Simon et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 9 septembre 2011. Relation EAC/2011/11897. Reçu soixante-quinze euros 75.-.

Le Receveur ff. (Signé): Thoma.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce:

Dudelange, le 15 SEP. 2011.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2011131286/132.

(110150815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Jafra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 64.013.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège de la société, le 1^{er} août 2011.

L'assemblée générale confirme le renouvellement du mandat suivant:

- M. WEBER Ronald, administrateur, demeurant professionnellement au 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2011133904/13.

(110155004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

JMW Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 89.722.

1. En date du 1^{er} septembre 2011 l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- L'actionnaire unique constate que Sandra ANSAY, Géraldine SCHMIT et Christophe DAVEZAC, administrateurs de la Société ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133905/14.

(110155025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Koch Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.004,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.852.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,

- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133906/17.

(110155018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Koch Minerals Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.002,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.703.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,

- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133907/17.

(110155015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 59.568,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 145.704.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133908/17.

(110155014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Koch Nitrogen Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.004,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 143.760.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133909/17.

(110155017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 140.619.

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth of August.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of "AI Global Investments S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619, incorporated pursuant to a notarial deed dated 23 July 2008, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 25 August 2008 (number 2055, page 98594). The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 26 July 2011, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mrs. Linda HARROCH, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair,
who appoints as secretary Mrs. Valérie-Anne BASTIAN, private employee, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To reduce the Company's share capital by an amount of eighty-five thousand Euro (EUR 85,000.-), so as to bring it from its present amount of nineteen million six hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 19,625,000.-) down to

nineteen million five hundred and forty thousand Euro (EUR 19,540,000.-) by cancellation of all the eight million five hundred thousand (8,500,000) O Shares (the "O Shares"), having a par value of one cent (EUR 0.01) each (the "Cancelled Shares") currently held by AI Ireland No 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.484.

2. To amend article 6.1 of the Company's articles of incorporation, as a result of the above capital reduction.

3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The shareholders' meeting decides to reduce the Company's share capital by an amount of eighty-five thousand Euro (EUR 85,000.-) so as to bring the share capital from its present amount of nineteen million six hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 19,625,000.-) down to nineteen million five hundred and forty thousand Euro (EUR 19,540,000.-) by cancellation of all the eight million five hundred thousand (8,500,000) O Shares (the "O Shares"), having a par value of one cent (EUR 0.01) each (the "Cancelled Shares") currently held by AI Ireland No 1 S.à r.l., prenamed, and partially repay the initial contributions paid by that shareholder.

Second resolution

The shareholders' meeting decides to amend article 6.1 of the Company's articles of incorporation, as a result of the above capital decrease, which shall now be read as follows:

“ **Art. 6.1.** The Company's share capital is set at nineteen million five hundred and forty thousand Euro (EUR 19,540,000.-) divided into (i) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class A shares (the "A Shares"), (ii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class B shares (the "B Shares"), (iii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class C shares (the "C Shares"), (iv) one hundred and twenty million (120,000,000) class D shares (the "D Shares"), (v) one hundred and twenty million (120,000,000) class E shares (the "E Shares"), (vi) one hundred and twenty million (120,000,000) class F shares (the "F Shares"), (vii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class G shares (the "G Shares"), (viii) one hundred and twenty million (120,000,000) class H shares (the "H Shares"), (ix) one million five hundred thousand (1,500,000) class I shares (the "I Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) class J shares (the "J Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) class K shares (the "K Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) class L shares (the "L Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) class M shares (the "M Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) N Shares (the "N Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) P Shares (the "P Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) Q Shares (the "Q Shares"), one hundred and twenty million (120,000,000) R Shares (the "R Shares"), one million and five hundred (1,500,000) S Shares (the "S Shares"), four million (4,000,000) T Shares (the "T Shares"), three million and five hundred thousand (3,500,000) U Shares (the "U Shares") and three million and five hundred thousand (3,500,000) V Shares (the "V Shares") having a par value of one cent (EUR 0.01) each. The A Shares, the B Shares, the C Shares, the D Shares, the E Shares, the F Shares, the G Shares, the H Shares, the I Shares, the J Shares, the K Shares, the L Shares, the M Shares, the N Shares, the P Shares, the Q Shares, the R Shares, the S Shares, the T Shares, the U Shares and the V Shares are together referred to as to the "Shares".

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by her name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de «AI Global Investments S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619, constituée suivant acte notarié en date du 23 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») du 25 août 2008, numéro 2055, page 98594. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2011, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est sous la présidence de Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Valérie-Anne BASTIAN, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Réduire le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-cinq mille Euros (EUR 85.000,-), afin de le porter de son montant actuel de dix-neuf millions six cent vingt-cinq mille Euros (EUR 19.625.000,-) à dix-neuf millions cinq cent quarante mille Euros (EUR 19.540.000,-) par l'annulation des huit millions cinq cent mille (8.500.000) Parts Sociales de Catégorie O ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune (désignées comme les «Parts Sociales Annulées») actuellement détenues par AI Ireland No1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 76 Grand-Rue, L1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.484.

2. Modifier l'article 6.1 des statuts de la Société, suite à l'augmentation de capital décidée ci-dessus.

3. Divers.

II. - Que les associés représentés, la mandataire des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par la mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée et tous les associés représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, aucune notice de convocation n'a été nécessaire.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de réduire le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-cinq mille Euros (EUR 85.000,-), afin de le porter de son montant actuel de dix-neuf millions six cent vingt-cinq mille Euros (EUR 19.625.000,-) à dix-neuf millions cinq cent quarante mille Euros (EUR 19.540.000,-) par l'annulation des huit millions cinq cent mille (8.500.000) Parts Sociales de Catégorie O ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune (désignées comme les «Parts Sociales Annulées») actuellement détenues par AI Ireland No1 S.à r.l., prénommée, et rembourser partiellement les apports initiaux payés par cet associé.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société suite à l'augmentation de capital, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de dix-neuf millions cinq cent quarante mille Euros (EUR 19.540.000,-) divisé en (i) cent vingt cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), (ii) cent vingt cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), (iii) cent vingt cinq millions (125.000.00) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), (iv) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), (v) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), (vi) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), (vii) cent vingt cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»), (ix) un million cinq cent mille (1.500.000) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»), (x) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»)

(xi) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie K (les «Parts Sociales de Catégorie K») et (xii) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie L (les «Parts Sociales de Catégorie L»), cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie M (les «Parts Sociales de Catégorie M»), cent vingt millions (120.000.000) Parts Sociales de Catégorie N (les «Parts Sociales de Catégorie N»), un cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie P (les «Parts Sociales de Catégorie P»), cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie Q (les «Parts Sociales de Catégorie Q»), cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de Catégorie R (les «Parts Sociales de Catégorie R»), un million cinq cent mille (1.500.000) parts sociales de Catégorie S (les «Parts Sociales de Catégorie S»), quatre millions (4.000.000) parts sociales de Catégorie T (les «Parts Sociales de Catégorie R»), trois millions cinq cent mille (3.500.000) parts sociales de Catégorie U (les «Parts Sociales de Catégorie U») et trois millions cinq cent mille (3.500.000) parts sociales de Catégorie V (les «Parts Sociales de Catégorie V») d'une valeur d'un cent (EUR 0,01) chacune. Les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie I, les Parts Sociales de Catégorie J, les Parts Sociales de Catégorie K, les Parts Sociales de Catégorie L, les Parts Sociales de Catégorie M, les Parts Sociales de Catégorie N, les Parts Sociales de Catégorie P, les Parts Sociales de Catégorie Q, les Parts Sociales de Catégorie R, les Parts Sociales de Catégorie S, les Parts Sociales de Catégorie T, les Parts Sociales de Catégorie U et les Parts Sociales de Catégorie V sont collectivement désignées comme les «Parts Sociales».

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données aux parties comparantes, connus du notaire instrumentaire par leurs noms usuels, états et demeures, les parties comparantes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, V.A. BASTIAN, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 23 août 2011. Relation: EAC/2011/11381. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011131972/164.

(110152243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Koch Resources Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.550.300,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.053.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133910/17.

(110155012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Lapis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 22.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAPIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2011133929/11.

(110154735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Koch-Ex Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 40.004,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.702.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133911/17.

(110155013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

KFC Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.004,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.701.

Par résolutions prises par le conseil de gérance avec effet au 1^{er} septembre 2011, les gérants ont décidé,
- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:

* Les adresses professionnelles de M. Alan Dundon et M. Frédéric Salvadore, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133912/17.

(110155016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Lanthea Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.584.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LANTHEA HOLDING S.A.-SPF

Société Anonyme-Société de gestion de patrimoine familial

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011133928/14.

(110154903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.
